

Rapport annuel 2019

Services transnationaux
Mineurs non accompagnés
Soutien aux migrants

Sommaire

Page 02	Page 18
Notre vision	Le soutien aux migrants, aux réfugiés et aux diasporas
Page 04	Page 22
Services transnationaux	Un réseau de partenaires mobilisé dans le monde entier
Page 12	Page 24
MNA : entre droit de l'enfant et droit d'asile	Résultats financiers
Page 16	
Notre engagement en Afrique	



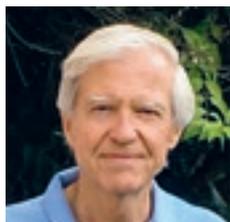
Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Grâce à son réseau de
120 partenaires à travers
le monde, le SSI Suisse
s'efforce depuis plus de
90 ans de faire respecter
les droits des enfants
par-delà les frontières.



Une intervention au service de la protection internationale des enfants

**Georges
Schürch**
Président a.i.
du SSI Suisse



Si l'on a pu célébrer le 20 novembre 2019 le 30^e anniversaire de l'adoption par l'Organisation des Nations Unies de la Convention relative aux droits de l'enfant, force est de constater que ce traité est plus que jamais d'actualité, les grands bouleversements que connaît aujourd'hui notre planète, sur le plan humanitaire, social, technologique ou encore climatique, touchant inmanquablement les catégories les plus fragiles et vulnérables, en particulier les enfants.

Le Service social international – Suisse (SSI Suisse), actif depuis 1932 dans la reconnaissance, la défense et le respect des droits de l'enfant, a acquis une expérience unique dans ce domaine et a pu développer un vaste réseau de compétences dans quelque 120 pays, mais il est important que sa mission soit régulièrement revisitée afin de maintenir son efficacité maximale. Ainsi, le SSI Suisse s'est-il attelé au cours de l'année 2019 à une restructuration profonde, organisationnelle et financière, visant à optimiser ses ressources en recentrant ses activités sur ce qui fonde depuis son origine son action : les services transnationaux qui soutiennent les enfants et familles par-delà les frontières. Il maintient également, au cœur de son action, le soutien mis en place pour les mineurs non accompagnés (MNA) et les personnes migrantes. Notamment, par le biais du Réseau Afrique de l'Ouest pour la Protection des Enfants (RAO) créée par le SSI Suisse en 2005. Ce mécanisme visant à réintégrer, encadrer et accompagner sur leur chemin vers l'autonomie des enfants et des jeunes dans leur pays

d'origine, est maintenant géré par le SSI-Afrique de l'Ouest (SSI-AO) qui a son siège à Dakar. Chaque année près de 1'500 mineurs non accompagnés bénéficient de ce programme.

Il convient alors de remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du SSI Suisse qui ont participé à ce travail de réflexion, tout en poursuivant leur action afin que le but inaliénable de notre institution soit poursuivi : que chaque enfant puisse grandir en sécurité, dans un environnement stable et bénéficier d'un encadrement qui lui permette de développer ses propres perspectives d'avenir.

En particulier, nous tenons à remercier Monsieur Olivier Geissler, qui s'est engagé pendant 17 ans pour le SSI Suisse et qui a assumé la fonction de directeur pendant les quatre dernières années ; Monsieur Stephan Auerbach, responsable durant 16 ans du Secteur transnational, et les collaborateurs qui nous ont quittés en raison de la réorganisation ou pour développer d'autres perspectives professionnelles.

Notre gratitude va également à Monsieur Rolf Widmer qui a accepté de reprendre pour quelques mois la direction opérationnelle du SSI Suisse avec le talent que nous lui connaissons !

Et nous ne saurions oublier nos bailleurs de fonds publics et privés, dont le soutien nous encourage et nous permet d'atteindre nos objectifs.

Afin de faciliter la lecture, nous utilisons le genre masculin qui inclut naturellement le genre féminin.

Notre vision

**Un monde
où les droits
des enfants
et de leurs
familles
sont respectés
par-delà
les frontières**

Trois axes d'intervention pour venir en aide aux enfants, aux familles et aux migrants

Services transnationaux pour les enfants et leurs familles

- Protéger l'enfant et l'adulte par-delà les frontières.
- Intervenir dans les conflits familiaux internationaux.
- Effectuer des évaluations sociales à l'étranger.
- Entreprendre des recherches d'origines.
- Conseiller les parents sur l'adoption et les nouvelles formes de parentalité.

Mineurs non accompagnés (MNA)

- Leur apporter protection, soutien social, professionnel, juridique et financier.
- Offrir des outils aux professionnels de l'encadrement des MNA.
- Travailler à déterminer leur meilleur intérêt (Best interests determination - BID)
- Défendre leurs droits et en porter le plaidoyer.
- Renforcer les collaborations avec les pays d'origine, de transit et de destination.
- Soutenir un accompagnement individualisé pour leur intégration ou contribuer à un retour réussi dans le pays d'origine.

Soutien aux migrants, aux réfugiés et aux diasporas

- Conseiller en matière de droit d'asile et de droit des étrangers.
- Soutenir des réintégrations dans le pays d'origine permettant des perspectives.
- Transmettre aux migrants des informations objectives concernant leur retour dans un autre pays.
- Apporter un soutien psycho-social aux enfants réfugiés syriens.

Les services transnationaux

Un soutien individuel et professionnel aux enfants, aux adultes et aux familles dans un contexte transnational

Les préoccupations adressées à nos services transnationaux sont multiples et souvent complexes. Les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), les tribunaux, les services sociaux et les personnes directement concernées s'adressent à nous en cas de problèmes familiaux survenant par-delà les frontières : en cas notamment de conflit de garde ou de droit de visite, d'enlèvement d'enfant, de transfert de mesures de protection d'enfant ou de l'adulte, de signalement de situations à risques, de recherche de documents et de recherches d'origine à la suite d'une adoption internationale. Notre équipe interdisciplinaire de juristes, travailleurs sociaux et médiateurs de Genève et Zurich offre des conseils personnalisés et prend part à des interventions sociojuridiques entre la Suisse et l'étranger.

Grâce à notre réseau international, nous pouvons notamment obtenir des rapports sociaux de l'étranger, émettre des signalements à l'étranger, rétablir des contacts familiaux et offrir des services de médiation lors de conflits familiaux transfrontaliers ou dans des cas d'enlèvement d'enfant.

Les membres du réseau SSI nous soumettent également des demandes d'intervention que nous traitons en collaboration avec les autorités locales suisses. Outre les interventions directes, nous sensibilisons et informons également les experts et le public sur les thèmes de la protection internationale de l'enfant et de l'adulte.

En 2019, nos services transnationaux sont intervenus dans 613 situations individuelles et ont fourni 892 consultations par téléphone ou par courriel.

« Le bien-être de l'enfant est au cœur de toutes nos activités. »

Le SSI Suisse a engagé au cours de l'année 2019 une restructuration visant à optimiser ses ressources et recentrer ses activités sur les services transnationaux, qui représentent le fondement de son action depuis l'origine de notre organisation. Nous intervenons ainsi pour les enfants et leurs familles par-delà les frontières, en collaboration avec les partenaires professionnels de notre réseau mondial représenté dans 120 pays. Pour ce faire, nous nous appuyons sur une équipe interdisciplinaire et plurilingue à Genève et à Zurich. Notre méthode de travail est axée sur une approche basée sur la médiation, qui place l'intérêt supérieur de l'enfant au centre de l'intervention.

En 2019, nous avons publié la deuxième édition de notre brochure spécialisée sur l'enlèvement international d'enfants, elle peut être commandée ou consultée sur notre site internet. Nous avons également actualisé nos fiches de prestations destinées à tout service, organisation ou personne privée intéressés par nos domaines d'intervention.

Le SSI Suisse est membre des réseaux suivants:

International

Service Social International
<https://www.iss-ssi.org>

National

Commission internationale d'AvenirSocial
www.avenirsocial.ch

FICE – Fédération Internationale des Communautés Educatives
www.ficeinter.net

Réseau des agences de consultation pour les familles et les couples binationaux en Suisse
binational.ch

Réseau suisse des droits de l'enfant
www.netzwerk-kinderrechte.ch

Réseau suisse des services de recherche

Régional

Comité de la Fédération genevoise MédiationS (Genève)
www.fgem.ch

Comité de l'association Juris Conseil Junior (Genève)
www.jcj.ch

Réseau Enfants Genève



Teilhabemöglichkeiten

Erwerbstätige Mütter: geschlechtsspezifische Arbeitsverhältnisse

- Individuelle Arbeitsverhältnisse
- Individuelle Arbeitszeiten
- Individuelle Arbeitsorte
- Individuelle Arbeitsinhalte
- Individuelle Arbeitsbedingungen
- Individuelle Arbeitszeiten
- Individuelle Arbeitsorte
- Individuelle Arbeitsinhalte
- Individuelle Arbeitsbedingungen

Charakteristika der Teilhabemöglichkeiten

Neuere Erwerbstätige: geschlechtsspezifische Arbeitsverhältnisse

- Individuelle Arbeitsverhältnisse
- Individuelle Arbeitszeiten
- Individuelle Arbeitsorte
- Individuelle Arbeitsinhalte
- Individuelle Arbeitsbedingungen

«Cinq ans d'autorité parentale conjointe – une avancée aussi pour les enfants?» Quelque 170 experts venus de toute la Suisse ont abordé ces questions lors du colloque du 12 novembre 2019 à Bern.

Cinq ans d'autorité parentale conjointe – une avancée aussi pour les enfants ?

À l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, le SSI Suisse, en coopération avec la Conférence pour la protection des enfants et des adultes (COPMA), a organisé le Colloque national «Autorité parentale conjointe – et les enfants?» Avec la modification du code civil au 1^{er} juillet 2014, l'autorité parentale conjointe est devenue la règle en Suisse, également chez les parents célibataires et divorcés. Il y a environ cinq ans, ce changement de loi a été salué comme une avancée majeure vers plus d'égalité entre les parents. Mais qu'en est-il des enfants concernés? Bénéficient-ils eux aussi de cette nouvelle loi et est-ce que leur quotidien et leurs droits en sont améliorés?

Quelque 170 experts venus de toute la Suisse ont abordé ces questions lors du colloque du 12 novembre 2019.

Il est apparu clairement qu'en règle générale le changement de paradigme vers un partage de la garde parentale s'avère être une réussite. Grâce à ce changement de loi, la Suisse a pu rattraper son retard par rapport au reste de l'Europe. En même temps, notre pays a fait un pas important vers l'égalité des droits entre les parents. En introduisant l'autorité parentale conjointe comme norme, les pères se voient confier plus de responsabilités et les mères voient leur charge allégée. Les deux parents sont reconnus comme étant également responsables et importants pour l'enfant. Avec la nouvelle situation juridique, le bien de l'enfant est également devenu un principe central. Et le statut de l'enfant s'est transformé: d'objet juridique il est devenu un sujet juridique indépendant.

Malgré cette évolution positive, la mise en œuvre de l'autorité parentale conjointe pose encore certains problèmes. Cela prend du temps d'imposer un tel changement sociétal. Si les tribunaux et les experts ont déjà largement reconnu cette forme d'autorité parentale envers les enfants et si la majorité des familles savent comment gérer la garde partagée en cas de séparation, certains parents se débattent encore avec l'idée qu'ils peuvent se séparer en tant que couple tout en restant parents. Devoir continuer

à coopérer ensemble peut en effet s'avérer une tâche exigeante et difficile.

Les situations transnationales présentent des défis supplémentaires. Les problèmes sont alors parfois exacerbés et compliqués par le fait que l'un des parents se trouve à l'étranger. En outre, il existe un risque d'enlèvement d'enfant par le parent.

Le colloque a abouti à une conclusion évidente: il est nécessaire de passer d'une culture fondée sur les décisions des tribunaux à une culture basée sur le conseil et les interventions psychosociales. Du côté des parents, il s'agit aussi d'apprendre à coopérer. Les conseils et l'éducation préventive et thérapeutique permettent d'éviter qu'un conflit ne devienne chronique et ne s'aggrave. Il est par ailleurs important de promouvoir davantage de pratiques telles que la médiation, qu'elles soient volontaires ou ordonnées par un tribunal. Ces dernières permettent aux parents de résoudre leurs problèmes à l'amiable et de renforcer leurs compétences parentales. Il peut en outre être possible de réaliser ainsi des économies, tant pour les parents concernés que pour le grand public.

Il existe différents concepts pour ce type de services et certains exemples fonctionnent bien dans différents cantons.

Les parents et les autorités concernées peuvent contacter le SSI Suisse en cas de situations transfrontalières et pour toutes les questions touchant à la responsabilité et aux droits parentaux. Nous fournissons des informations sur les aspects juridiques et sociaux et offrons des conseils et un soutien, en particulier au sujet de l'enlèvement d'enfants par l'un des parents. Sur mandat d'un tribunal ou d'une autorité de protection de l'enfance, nous sommes aussi en mesure de clarifier la situation personnelle d'un enfant en Suisse ou à l'étranger, ceci en collaboration avec les partenaires de notre réseau.

Le SSI peut aider dans chaque situation à trouver la meilleure solution possible pour l'enfant. L'accent est mis sur le rétablissement et le maintien du contact entre l'enfant et le parent lésé, si possible par le biais d'une médiation familiale transnationale.

Garde alternée: un exemple de cas entre la Suisse et la France

En 2019, le SSI Suisse a été sollicité par un service de protection de l'enfance au sujet de Zoé*, 3 ans, née de mère française et de père suisse. Deux ans après sa naissance en Suisse, les parents de Zoé se séparent et la mère emmène sa fille en France sans l'accord du père, commettant ainsi un déplacement illicite de l'enfant. Le père de Zoé dépose alors une demande de retour par le biais de la Convention de la Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants (CLaH 80). Le retour de Zoé au domicile de son père en Suisse est prononcé, de même qu'une décision de garde alternée entre la Suisse et la France.

Suite à cela, le SSI Suisse a été mandaté pour réaliser une évaluation sociale des conditions d'accueil de Zoé et des capacités éducatives de sa mère. L'objectif étant de permettre au tribunal de s'assurer du bon déroulement de la garde alternée et le cas échéant de mettre en place des mesures de protection. La question primordiale pour le SSI était d'identifier le cas de figure pouvant correspondre au meilleur intérêt de Zoé.

L'évaluation sociale a porté sur les conditions de vie et le lien de Zoé avec sa mère, incluant les capacités parentales et l'environnement socio-économique. Le SSI a ainsi obtenu des services sociaux français un rapport d'enquête sociale basé sur l'intérêt supérieur de l'enfant, avec la collaboration de son partenaire en France. Ce rapport visait à permettre au tribunal de statuer sur l'avenir de Zoé, notamment quant aux liens avec ses deux parents. A cette fin, le SSI et son partenaire en France ont pu émettre des recommandations au regard du meilleur intérêt de l'enfant concerné.

* Prénom d'emprunt

Dans d'autres situations que nous traitons, notamment en lien avec des enlèvements d'enfants, le SSI Suisse offre un accompagnement social et fournit des renseignements juridiques aux parents et/ou aux professionnels, tout en mettant en évidence les avantages de trouver une solution à l'amiable qui soit dans l'intérêt de l'enfant.

Si la question du retour de l'enfant est centrale dans ces situations, le maintien du lien parent/enfant, malgré la distance, est également fondamental. Afin d'aborder ces différentes questions, le SSI Suisse, en collaboration avec son réseau de partenaire, peut établir un dialogue avec les parents afin de les sensibiliser aux besoins et aux droits de l'enfant, de les soutenir dans le rétablissement de la communication entre eux et, dans la mesure du possible, de les préparer à une éventuelle médiation qui leur permettra de trouver un accord quant à l'avenir de leur enfant.

Le SSI Suisse a également la possibilité de fournir un rapport social sur les conditions de vie de l'enfant dans le pays où il a été enlevé ou d'effectuer un signalement si l'enfant se trouve dans une situation à risque et que l'intervention des services de protection à l'étranger est nécessaire.



2019 en chiffres

Travail au niveau international

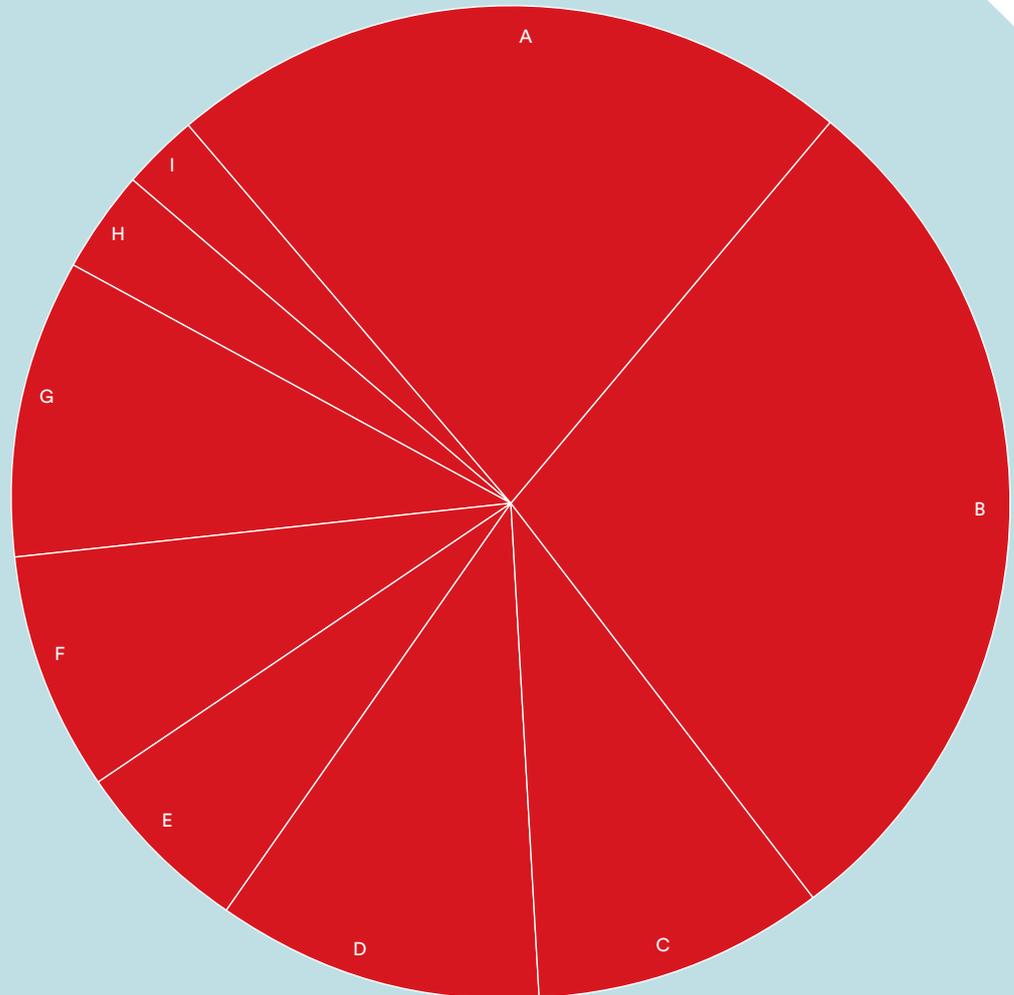
68

Nombre de demandes transmises par les membres du réseau SSI à l'étranger. Elles émanaient majoritairement du Portugal, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Australie.

105

Nombre de pays concernés par nos dossiers, principalement l'Allemagne, la France, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, le Brésil, l'Ethiopie et le Kosovo.

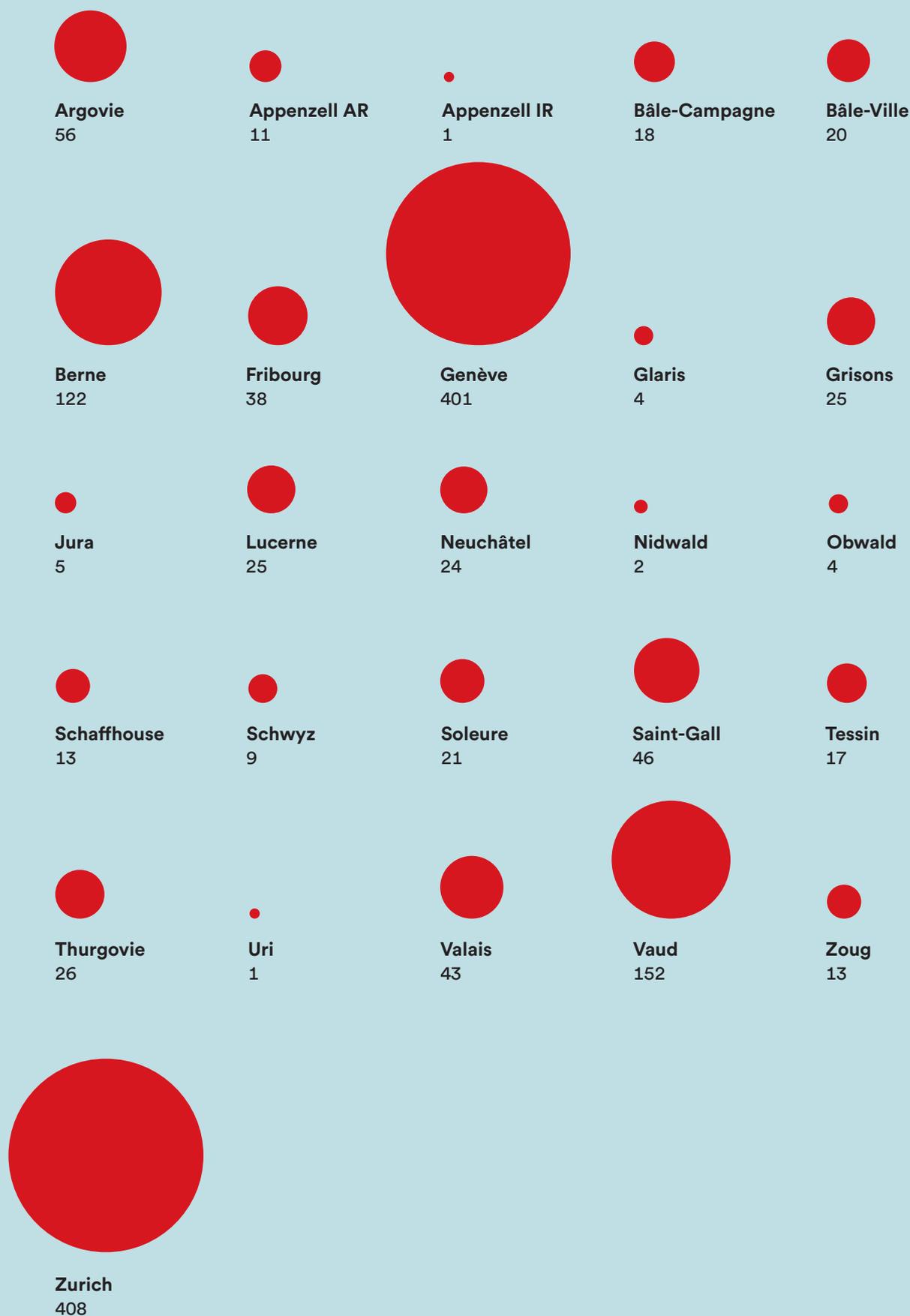
Types de thématiques traitées 1505 interventions



A Protection transnationale de l'enfant 337	B Droits parentaux 432	C Soutien aux migrants 140
D Protection de l'adulte 161	E Mineurs non accompagnés 88	F Adoption et recherche d'origine 115
G Enlèvements internationaux d'enfants 148	H Divers 47	I Conseils aux couples binationaux 37

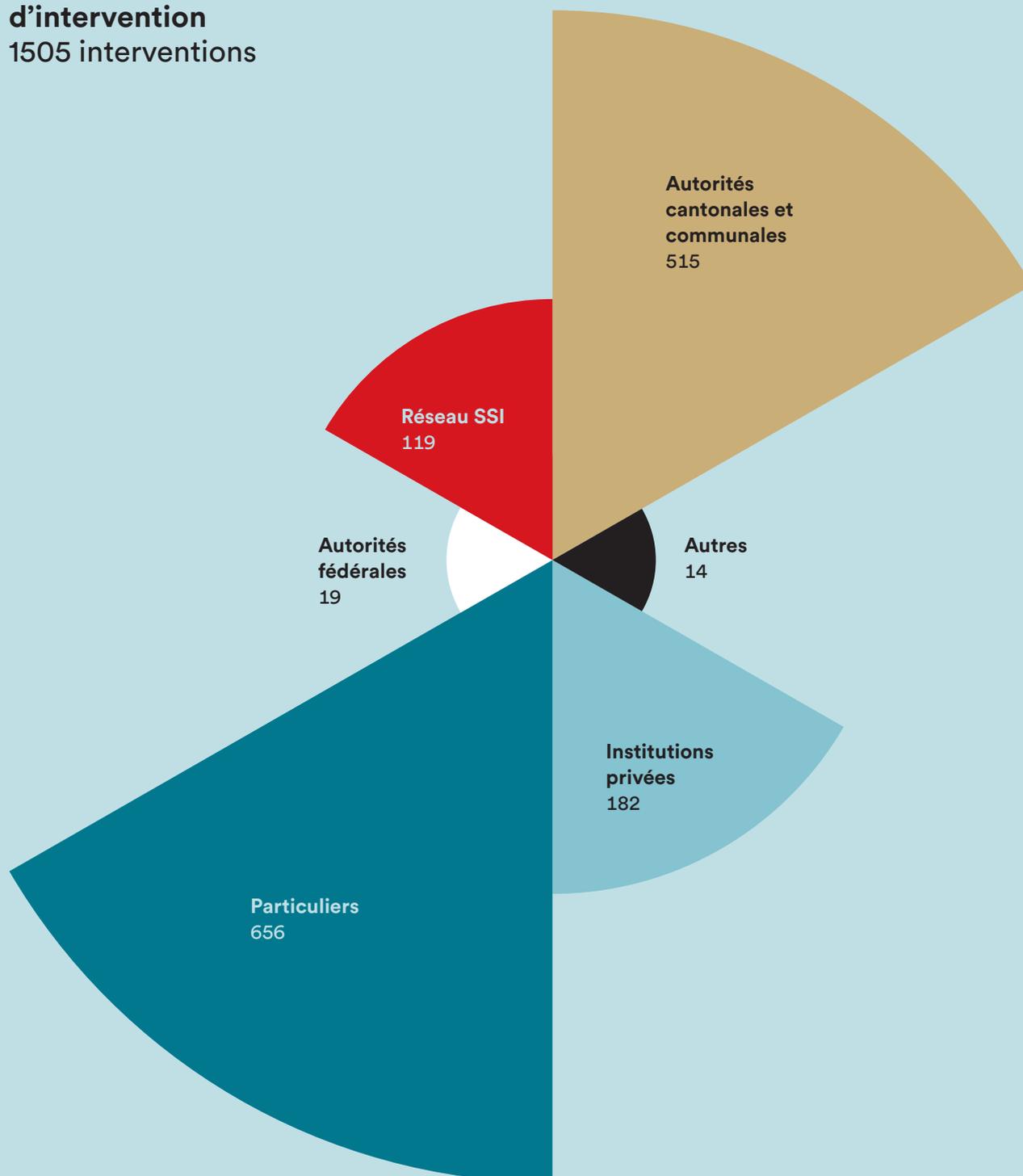
Cantons concernés

1505 interventions



Provenance des demandes d'intervention

1505 interventions



**Nos principaux interlocuteurs
dans les cantons et les communes sont :**

- Les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)
- Les services de protection de l'enfant et de l'adulte
- Les services sociaux
- Les services de la population et de la migration
- Les services d'aide au retour
- Les services médicaux

MNA : entre droit de l'enfant et droit d'asile

Une intervention à trois niveaux : aide individuelle aux MNA, soutien aux professionnels et plaidoyer

159

participants aux rencontres intercantionales organisées par le SSI Suisse

600

tandems créés depuis 2016 entre MNA et familles en Suisse

119

MNA et ex-MNA ayant reçu un soutien juridique, social ou financier du SSI Suisse

Les mineurs non accompagnés (MNA) sont encore souvent considérés comme des migrants plutôt que comme des enfants. La qualité de leur prise en charge dans les cantons continue de varier considérablement. En raison du faible nombre d'arrivées de MNA en 2019, une baisse de la qualité des soins est observée dans certains cantons, telle que la fermeture de structures d'accueil ou de programmes d'accompagnement. Cependant, les MNA arrivés auparavant sont aujourd'hui pour la plupart devenus jeunes adultes et nécessitent un soutien continu de la part des professionnels et de la société civile. Le SSI Suisse salue ainsi les initiatives des cantons qui visent à assurer une prise en charge des ex-MNA jusqu'à 25 ans et invite les autres cantons à suivre cet exemple.

L'année 2019 a également été marquée par des changements importants dans le secteur de la migration et de l'asile en Suisse. En vigueur depuis mars 2019, la nouvelle loi sur l'asile a pour objectif l'accélération des procédures. Cela a notamment comme but de permettre à celles et ceux qui obtiennent une décision positive de se concentrer plus rapidement sur leur processus d'intégration. La mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse en mai 2019 vise également

à renforcer l'intégration des personnes provenant du domaine de l'asile. Parallèlement, une augmentation du financement fédéral pour la prise en charge et l'hébergement des MNA a été approuvée. Ces évolutions invitent ainsi à mettre l'accent sur les mesures de formation et d'insertion professionnelle.

Ces dernières années, le SSI Suisse s'est imposé comme un acteur clé sur la thématique des MNA et ex-MNA au niveau national. Grâce à ses prestations, le SSI Suisse parvient à toucher un large éventail d'acteurs de terrain, comprenant les professionnels des institutions, des associations et des organismes de prise en charge concernés ainsi que des acteurs politiques, et réussit à répondre de manière appropriée aux besoins de ces jeunes. Le SSI Suisse a pour objectif de contribuer à une amélioration durable de la prise en charge et de l'accompagnement des mineurs non accompagnés et des jeunes réfugiés en Suisse. Cela se fait d'une part par des prestations directes pour les jeunes migrants et d'autre part par le renforcement des capacités, la mise en réseau des experts et le travail de plaidoyer.

Dans les années à venir, le SSI Suisse se concentrera en particulier sur la pérennisation des services développés et sur le transfert de connaissances aux acteurs œuvrant auprès des MNA et ex-MNA.

Les principales réalisations de 2019

Projet «1 set de + à table»

Le programme de parrainage «1 set de + à table», mis en œuvre à Zurich et à Genève¹ par le SSI Suisse et avec le soutien de partenaires dans les autres cantons², comptait fin 2019 plus de 600 tandems formés. À Zurich, le projet a été relayé par la Croix-Rouge zurichoise, cette dernière a inclus les tandems existants dans son projet de parrainage pour les enfants et les jeunes de langue étrangère «mitten unter uns» et continuera à placer des MNA et ex-MNA avec des parrains à l'avenir. Le SSI Suisse s'est assuré que les tandems existants se poursuivent dans un cadre similaire au sien. À Genève, le transfert du projet à l'Association des médiatrices interculturelles (AMIC) a été initié et se poursuivra en 2020.

solidarity-young-migrants.ch

Projet Myself

Le SSI Suisse a lancé le projet MYSELF en collaboration avec les cantons romands et divers experts du domaine. MYSELF est une plateforme en ligne destinée à soutenir l'autonomisation des MNA et des ex-MNA. L'outil se base sur quatre axes essentiels au parcours des jeunes : *ma santé, mes relations, ma vie quotidienne et mon projet*. Diverses fiches sont accessibles pour les jeunes afin qu'ils s'informent, exercent leurs compétences et s'auto-évaluent sur des sujets divers, allant de la gestion du budget au choix de leur formation. Une phase test a été menée avec un échantillon de jeunes et de professionnels des cantons romands dans le but de répondre aux besoins du terrain. La plateforme sera officiellement lancée dans les cantons romands au printemps 2020 et ainsi disponible pour tout jeune intéressé.

Rencontres intercantionales en Suisse alémanique et Suisse latine

Deux rencontres intercantionales ont été organisées sur la thématique des MNA devenus adultes. Ces rencontres ont réuni 125 experts de 23 cantons, issus du milieu institutionnel et de la société civile. La rencontre intercantionale alémanique s'est intéressée à la promotion de l'intégration scolaire et professionnelle des jeunes migrants. La rencontre intercantionale romande s'est concentrée sur la transition vers l'âge adulte et le suivi des ex-MNA, répondant ainsi à une préoccupation centrale des cantons. Les échanges lors de ces deux rencontres ont permis d'élaborer des recommandations sur ces sujets, qui peuvent être utilisées comme un outil de plaidoyer. En outre, une ultérieure rencontre a permis à 34 experts de douze cantons d'échanger sur le thème du parrainage et de la formation continue.

Appel «Un apprentissage – un avenir»

Le SSI Suisse, l'Action-Parrainages et l'Alliance pour les droits des enfants migrants (ADEM) ont organisé des Assises romandes sur la question des jeunes migrants déboutés privés de formation en février 2019. L'évènement a réuni 200 participants : jeunes migrants, patrons, professionnels et familles de parrainage se sont mobilisés face aux cas de jeunes contraints à renoncer à leur formation suite au rejet de leur demande d'asile. La rencontre a donné lieu à la pétition «Appel de la société civile pour que les jeunes migrants déboutés puissent poursuivre et achever leur formation», portée aujourd'hui par un comité afin d'être diffusée dans

toute la Suisse et présentée aux autorités compétentes.
unapprentissage-unavenir.ch

Soutien individuel aux MNA

En 2019, le SSI Suisse a accordé un soutien individuel à 119 MNA et ex-MNA via une assistance juridique, un accompagnement social ou encore un soutien financier pour permettre la poursuite de leur formation.
formation-perspectives.ch

Exposition «Investir dans la formation – préparer l'avenir»

L'exposition raconte l'histoire d'enfants et adolescents aux origines les plus diverses. Des jeunes qui se sont retrouvés dans une situation de précarité et qui, soutenu par le SSI, ont su transformer leur passé difficile en un avenir plus prometteur. Elle illustre également l'engagement de Rolf Widmer dans le cadre de ses nombreux projets entre Appenzell et l'Europe de l'Est, entre Genève et l'Afrique de l'Ouest.

Cette exposition est conçue comme une plate-forme destinée aux visiteurs qui désirent s'impliquer activement dans l'action sociale et tout particulièrement, dans l'aide à l'accès à l'éducation. Elle s'adresse aussi aux personnes souhaitant réfléchir à la question de l'accès non-discriminatoire des jeunes à la formation et à l'emploi dans le cadre des 30 ans de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Du 7 novembre 2019 à mars 2020
En partenariat avec l'Ecole Hôtelière de Genève
formation-perspectives.ch

¹ En collaboration avec l'Association des médiatrices interculturelles (AMIC).

² Avec le soutien de l'Action-Parrainages dans le canton de Vaud, Be-hôme dans le canton de Neuchâtel, ParMi dans le canton de Fribourg, l'Office de l'asile dans le canton du Valais et l'association Tipiti dans le canton d'Appenzell.



Vernissage de l'exposition
« Investir dans la formation
– préparer l'avenir » organisée
par le SSI Suisse, en partenariat
avec Tipiti et l'École
Hôtelière de Genève

Aminatta, notre partenaire
en Gambie, et M. S. dans
son exploitation agricole
soutenu par le programme
« Réintégration dans le pays
d'origine »



Notre engagement en Afrique

L'action du SSI Suisse en faveur des jeunes migrants vulnérables, outre la CEDEAO, s'étend à la Tunisie et au Maroc

Nos activités en Tunisie et au Maroc pour les enfants migrants

Fort de son expérience et dans le prolongement de son action en Afrique de l'Ouest, le SSI Suisse s'investit en Tunisie et au Maroc pour contribuer au renforcement des systèmes de prise en charge des enfants migrants dans ces deux pays. En Tunisie, la réalité migratoire n'est pas très connue et la statistique officielle ne traite pas des enfants migrants. Une étude exploratoire menée par des chercheurs tunisiens et soutenue par le SSI Suisse a permis de mieux comprendre leur profil et les difficultés de prise en charge auxquelles ils sont confrontés dans ce pays. L'étude a formulé plusieurs recommandations qui ont été transmises aux autorités, notamment la nécessité de mieux équiper les services de protection de l'enfance pour garantir un accès non-discriminatoire aux services de base et identifier des solutions individualisées et durables pour chaque enfant selon son meilleur intérêt.

Au Maroc, de nombreux jeunes migrants provenant d'Afrique subsaharienne vivent des situations difficiles. La plupart de ces jeunes gardent l'espoir d'un passage en Europe qui s'avère souvent impossible ou dangereux. Même si des efforts ont été entrepris dans le royaume chérifien pour soutenir l'intégration des migrants, celle-ci reste problématique aux niveaux de l'éducation, de l'insertion sociale et des perspectives professionnelles. Dans le cadre d'un partenariat avec deux organisations locales, le SSI Suisse a soutenu 70 jeunes. La majorité d'entre eux d'origine étrangère, n'envisagent pas un retour dans leur pays d'origine.

Une prochaine phase devrait développer des approches permettant de mieux travailler avec ces jeunes sur leur projet migratoire, développer des relations de confiance et les préparer aux différentes options qui s'offrent à eux.

Renforcer l'engagement de la diaspora pour le développement de la Tunisie

Le projet CTRS (Communauté Tunisienne Résidente en Suisse) vise à améliorer la contribution des Tunisiens et Tunisiennes résident(e)s en Suisse (TRS) au développement socioéconomique de leur pays d'origine. Au printemps 2019, une phase de quatre ans du projet s'est achevée. Sur mandat de la Direction du développement et de la coopération (DDC), le SSI Suisse a entrepris un processus de capitalisation des leçons apprises de ce projet.

Le rapport qui en a découlé a été présenté lors de l'atelier de clôture. Cet événement a réuni les représentants de la DDC, du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) ainsi que l'ambassadeur de la République tunisienne à Berne et une cinquantaine de représentants de la communauté tunisienne en Suisse. La clôture de la première phase du projet CTRS a aussi été une occasion d'entamer une étude sur les défis de la mobilisation de la diaspora sous mandat de la DDC.

Le rapport de capitalisation est désormais disponible sur le site du SSI Suisse [en français uniquement]

Le RAO : une collaboration africaine pour la protection des jeunes migrants vulnérables

Le SSI Suisse a initié et soutenu depuis 2005 le développement du Réseau Afrique de l'Ouest pour la Protection des Enfants (RAO) actif dans 16 pays de la région. Depuis octobre 2017, la responsabilité opérationnelle et technique incombe au SSI Afrique de l'Ouest (SSI-AO), qui est également devenu le partenaire régional du réseau SSI International. Le mécanisme mis en place permet la réinsertion sociale et l'accompagnement professionnel de 1200 à 1500 enfants par an. La procédure RAO a abouti à la formulation de standards régionaux, officiellement adoptés par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La 15^e réunion du Comité de pilotage s'est tenue à Saly au Sénégal en décembre 2019 en présence de 14 pays membres de la CEDEAO, représentés par les responsables nationaux de la protection de l'enfance, les ONG partenaires du RAO et les représentants du Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT). La Commission de la CEDEAO, la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC), l'Union européenne ainsi que des organisations internationales étaient également présentes.

Création d'un centre d'accueil et de formation pour jeunes mères en difficulté au Burkina-Faso

Le partenaire du RAO au Burkina Faso, l'ONG Keoogo, a créé avec notre soutien un centre d'accueil et de formation pour jeunes mères en difficulté afin de les soutenir dans leur nouveau rôle de mère et de développer avec elles des perspectives pour leur avenir. Le centre accueille 35 jeunes mères et leurs enfants et gère également un jardin d'enfants pour les enfants des environs.

Les ateliers et magasins (boulangerie, restaurant, pharmacie, dispensaire, maraîchage écologique) assurent la formation des jeunes femmes et génèrent des revenus qui garantissent le bon fonctionnement du centre.

Avec des projets comme celui-ci, nous cherchons à renforcer aussi bien le travail de nos partenaires que la coopération au sein du RAO et du réseau international du SSI.

Le soutien aux migrants, aux réfugiés et aux diasporas

Le SSI Suisse propose plusieurs projets ou prestations pour accompagner des femmes, des hommes et des enfants qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité

Projet Safe Park

En 2019, le Liban ne s'est pas vu épargné, traversant crise économique et politique, tension sociale, détérioration des conditions de vie et de l'accès aux services de base, baisse drastique des aides internationales, qui ont touché de plein fouet les populations vulnérables. Ceci a donné lieu à un mouvement de protestation populaire en octobre 2019 porté par la volonté de mettre fin à la corruption, au système politique confessionnel et aux inégalités sociales. Ce petit pays du Proche-Orient, avec ses 1,5 millions de réfugiés, continue à en accueillir le plus grand nombre par habitant au monde. Ce contexte extrêmement fragile impacte négativement le développement des enfants vivant sur le territoire libanais, et en particulier celui des 500'000 enfants réfugiés syriens.

Le programme Safe Park, porté par deux ONG locales (himaya et Mousawat) en collaboration avec le SSI Suisse, a pour objectif d'offrir aux enfants les plus vulnérables un soutien psycho-social. Grâce aux activités ludiques encadrées par des animateurs formés aux droits de l'enfant et à la détection des cas de maltraitance (physique, psychique, travail des enfants, mariage précoce), les participants bénéficient d'un cadre bienveillant dans lequel ils peuvent retrouver une vraie vie d'enfant et jouer ensemble au-delà des tensions communautaires.

Au cours de cette quatrième année de projet, l'approche communautaire au cœur de la stratégie a permis de rendre autonomes six aires de jeux sécurisées grâce au relai pris par les municipalités. Nos partenaires ont travaillé main dans la main avec les acteurs locaux afin d'assurer l'appropriation du programme et l'adaptation aux différents contextes libanais (zone rurale/urbaine, mer/montagne, religion, origine). Ce sont donc aujourd'hui les municipalités et les comités d'animateurs qui organisent avec succès les activités hebdomadaires dans leurs parcs.

L'objectif principal pour 2020 est d'assurer un accueil régulier et de qualité aux enfants ainsi que d'accompagner tous les safe-parks vers leur autonomie afin de garantir leur durabilité.

10'000

entrées par semaine

21

Safe Parks

600

animateurs formés par le projet Safe Park



Le programme Safe Park,
a pour objectif d'offrir
aux enfants les plus
vulnérables un soutien
psycho-social.

Réintégration dans le pays d'origine

Ce programme vise à soutenir des migrants vulnérables qui rentrent dans leur pays d'origine grâce à un petit capital et le soutien d'un partenaire local dans la mise en place d'un projet professionnel ou l'acquisition de nouvelles compétences par le biais d'une formation.

Chaque année, une visite de terrain permet d'évaluer les projets soutenus, de mieux comprendre le contexte et de renforcer la collaboration avec le partenaire local.

La visite de 2019 a eu lieu en Gambie. Notre partenaire, Aminatta, est fiable, professionnelle et a de bonnes connaissances du contexte local. Elle peut aussi compter sur les conseils juridiques de son frère avocat si nécessaire. Une semaine en leur compagnie a permis de renforcer notre collaboration. Nous avons rencontré de nombreux bénéficiaires, ainsi que d'autres acteurs de la migration.

67

projets

100

personnes soutenues
(77 adultes et 23 enfants)

32

pays à travers le monde

Lorsqu'un bénéficiaire réalise bien plus qu'un simple projet en Gambie

Cette visite nous a permis de rencontrer monsieur S., né en 1963, il a vécu 10 ans en Suisse où il a été marié à une Suissesse. Après la révocation de son permis de séjour suite à des difficultés personnelles, il est rentré dans son pays, la Gambie, en 2016 et nous l'avons soutenu dans son projet agricole.

Depuis le lancement du projet il y a trois ans, monsieur S. s'est toujours montré sérieux et motivé dans la gestion de son projet, mais également déterminé à vouloir aider ses compatriotes. Il a mis à disposition une partie de son terrain pour que les familles environnantes puissent cultiver des fruits et légumes gratuitement. Nous avons longuement échangé, et le sentiment de confiance mutuelle n'a fait que croître. Nous l'avons mandaté pour encadrer la mise en place d'un projet agricole en Guinée Conakry où il a passé deux semaines et s'est investi de manière très professionnelle. Depuis lors, il fait partie de notre réseau de partenaires. Nous avons pu le mettre en contact avec un influent homme d'affaires gambien, président de « Hope Foundation », avec qui un projet de création d'un centre de formation agricole est en cours.

Cette visite nous a conforté dans l'idée que le fait de considérer chaque bénéficiaire de manière digne, de s'intéresser à son parcours, d'avoir une attitude personnalisée à son égard représente une réelle plus-value dans l'approche de notre programme. Voir que les retombées peuvent aller bien au-delà d'un projet individuel est une véritable satisfaction humaine à tous les niveaux.

Une assistance juridique aux migrants

Le SSI Suisse fournit une expertise et une assistance juridique en matière de droit des étrangers et de droit d'asile et traite de sujets tels que les demandes de regroupement familial et d'autorisation de séjour, les recours en cas de renvoi de Suisse, les non-renouvellement de permis de séjour, les recours en procédure d'asile, les demandes de naturalisation ou la constatation du statut d'apatride et les refus de prestations sociales en raison du statut administratif.

De plus, sur mandat du Service de protection des mineurs, le SSI Suisse fournit une assistance juridique à tout mineur non accompagné se trouvant dans le canton de Genève.

68

dossiers ayant
concernés
des mineurs
non accompagnés

Projet Dublino : informer et orienter des migrants devant ou voulant retourner dans un pays européen

En application du règlement Dublin III ou autres accords de réadmission, plusieurs milliers de personnes sont transférées chaque année d'un pays européen à un autre selon une procédure rigide. La préparation et l'accompagnement social sont souvent négligés et la continuité de la prise en charge n'est pas forcément garantie dans le pays de destination.

Depuis 2015, le SSI Suisse collabore avec le Canton de Vaud pour s'assurer que les personnes puissent avoir accès aux services compétents une fois sur place et leur fournit toutes les informations nécessaires avant le départ.

Ali – ex MNA, une prise en charge adéquate et un parrainage à son retour en France

Ali Pierre a quitté son pays et sa famille à l'âge de 14 ans. Il a traversé la Méditerranée, est arrivé en Europe et a vécu entre la Suisse et la France où il n'a pas bénéficié de la prise en charge prévue pour les MNA. Lorsqu'il a déposé une demande d'asile en Suisse, il s'est avéré que la France, en vertu du règlement Dublin, était le pays compétent pour le traitement de son dossier.

S'étant entretemps converti au christianisme à la suite d'une longue quête spirituelle, sa famille au pays n'a pas accepté sa décision et aujourd'hui refuse tout contact avec lui.

Ce manque de soutien tant au niveau familial qu'institutionnel a rendu d'autant plus important la recherche d'une bonne prise en charge à son retour en France.

Sachant, notamment que sa région d'attribution était l'une des plus tendues au niveau des flux migratoires et qu'en tant qu'homme isolé, il allait se retrouver à la rue et ne se verrait proposer aucun hébergement de la part des autorités françaises, de nombreuses recherches de solutions alternatives ont été effectuées.

Un grand réseau de soutien et de parrainage a été constitué afin qu'il soit suivi et encadré dès sa descente d'avion.

Il loge dans un foyer financé par le projet Dublino et a pu souffler ses 20 bougies sereinement entouré d'êtres chers.

Sans l'intervention du SSI Suisse, Ali aurait vécu dans la précarité, alternant rue, squat et quelques nuitées en hébergement d'urgence pour sans-abris au détriment de son jeune âge.

5'079

personnes concernées
par ce type de décision
en Suisse en 2019

50

bénéficiaires de l'accompagnement
social du SSI Suisse en 2019

19

retours accompagnés en 2019

10

pays concernés en 2019

Un réseau de partenaires mobilisé dans le monde entier

Le SSI Suisse est le membre suisse du Service social international, réseau présent dans 120 pays à travers le monde.

Le SSI Suisse s'investit dans les activités de réseau pour mener des réflexions sur des thématiques communes, dans le plaidoyer ou dans le renforcement de capacités d'autres membres.

Le réseau SSI est indispensable à l'accomplissement de nos missions. Il permet une intervention commune, rapide et coordonnée en faveur des enfants et des familles dès que plusieurs pays sont impliqués. Notre réseau fonctionne sur les principes de la solidarité et de la réciprocité. Ainsi, chaque pays membre peut faire appel aux prestations d'un partenaire à l'étranger sans compensation financière pour le travail effectué. Cette présence internationale a aussi pour avantage de garantir une action toujours en ligne avec les enjeux sociaux, économiques, juridiques et politiques des pays concernés.

Membre de



International
Social Service

À l'UNICEF, le SSI encourage le travail social transnational en vue d'optimiser les retours et l'intégration des enfants

Le 1^{er} mars 2019 au siège de l'UNICEF à New York, Julie Rosicky (SSI USA) et Olivier Geissler (SSI Suisse) ont représenté le réseau SSI lors d'un important atelier d'experts «Retour et réintégration des enfants». La réunion a rassemblé des partenaires de gouvernements, d'agences des Nations Unies et de la société civile. Par le biais de différents exemples (aux Etats-Unis, en Amérique Centrale, en Suisse et en Afrique de l'Ouest) Mme Rosicky et M. Geissler ont partagé l'expérience du SSI et ont montré au combien la gestion de cas transnationaux et le travail social sont essentiels à la mise en œuvre de solutions durables de qualité et au respect des droits et de la dignité des enfants et des familles.

Le manuel international du SSI «Children on the Move» [disponible en anglais uniquement] et la procédure de qualité en huit étapes s'y rattachant ont été présentés comme un cadre destiné à guider les professionnels et les gouvernements afin de répondre de manière plus appropriée aux besoins des enfants et des familles touchés par la migration.

Mme Rosicky et M. Geissler ont encouragé les États à renforcer les capacités des acteurs de la protection de l'enfance à collaborer par-delà les frontières en utilisant la gestion individualisée des cas. Et ce, afin d'assurer un suivi de qualité et des solutions durables dans l'intérêt supérieur de chaque enfant lors de son retour et réintégration dans son pays.

Résultats financiers

L'année 2019 a été marquée par une baisse importante des sources de financement pour les projets, passant de CHF 2'893'000 en 2018 à CHF 1'786'000, notamment en raison de la reprise du programme « Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants » par notre partenaire local. Les fonds reçus pour un autre projet en faveur de la protection des mineurs en Suisse ont été en deçà des projections, ce qui a amené le SSI Suisse à réduire les ressources humaines affectées à ce secteur.

Les contributions des pouvoirs publics et les produits propres générés par les prestations fournies dans le cadre des Services transnationaux sont restés pratiquement stables à CHF 2'281'000. Ceci témoigne de la forte valeur ajoutée d'une équipe pluridisciplinaire compétente, capable d'apporter des solutions pragmatiques pour des situations souvent complexes.

Diverses mesures prises en 2019 en lien avec la capacité financière du SSI-Suisse ont permis de limiter la perte à CHF 27'263, ce qui amène les capitaux propres au 31.12.2019 à CHF 70'681.

La Direction et le Conseil de Fondation continuent à réévaluer la capacité financière du SSI-Suisse et à chercher des options pour en assurer la pérennité.

Marc Evéquoz
Consultant en finances

Bilan de l'exercice au 31 décembre 2019

Actifs	2019 CHF	2018 CHF
Trésorerie	584'730	549'993
Créances résultant de prestations de services	121'174	199'711
Prestations de services non facturées	370'403	746'897
Actifs de régularisation	41'828	43'983
Immobilisations corporelles	17'252	25'296
Total des actifs	1'135'387	1'565'880
Passifs		
Dettes résultant de prestations et autres à court terme	268'598	190'292
Passifs de régularisation	91'740	89'839
Capital des fonds affectés	704'368	1'187'805
Capitaux propres		
Capital de la fondation	50'000	50'000
Capital libre	20'681	47'944
Total des capitaux propres	70'681	97'944
Total des passifs	1'135'387	1'565'880

Compte d'exploitation de l'exercice au 31 décembre

Produits	2019 CHF	2018 CHF
Contributions des pouvoirs publics pour prestations		
Confédération	16'000	16'000
OFAS	458'600	345'600
Canton de Genève	331'182	334'595
Ville de Genève	34'460	34'460
Autres cantons/ communes	461'598	460'204
OIM	-	28'750
	1'301'840	1'219'609
Dons		
Loterie Romande	15'000	-
Autres donateurs	175'555	71'844
	190'555	71'844
Autres produits		
Facturation et encaissement divers	198'151	153'305
Expertises et gestion de projets	134'673	569'794
Indemnités frais de personnel	320'951	235'032
Produits divers	134'407	39'222
	788'182	997'353
Total des produits	2'280'577	2'288'806
Contributions des pouvoirs publics pour projets		
Confédération	100'000	415'048
OFAS	110'000	110'000
Canton de Genève	22'274	3'325
Ville de Genève	-	60'000
Autres cantons/ communes	273'435	145'667
UNHCR	-	44'996
EuropeAid - Commission Européenne	-	743'043
	505'709	1'522'079
Dons pour projets		
Loterie romande	50'000	60'000
Autres donateurs	1'118'122	994'276
	1'168'122	1'054'276
Autres produits pour projets	103'324	124'824
Total des produits des projets	1'777'155	2'701'179
Total des produits d'exploitation	4'057'732	4'989'985
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	1'643'788	1'702'612
Charges d'exploitation	664'051	664'211
Charges des projets	2'170'225	2'639'140
Total des charges d'exploitation	4'478'064	5'005'963
Résultat net avant variation du capital des fonds	-420'332	-15'978
Prélèvement capital libre pour frais de développement des projets	9'633	191'935
Variation du capital des fonds affectés des projets	383'437	-253'974
RÉSULTAT ANNUEL	-27'263	-78'017

Compte d'exploitation agrégé au 31 décembre 2019 par projet en cours de réalisation

Projets	Réintégration	EuropeAid Afrique	RAO Afrique	DDC Afrique	Bourses MNA
Produits d'exploitation					
Contributions des pouvoirs publics	-	-	30'000	-	14'274
Dons Fondations	503'068	-	-	-	121'370
Produits divers	14'473	51'708	-	-	820
Total	517'541	51'708	30'000	-	136'464
Coûts de réalisation des projets	408'107	385'241	23'395	95'767	161'443
Charges et produits extraordinaires	-	-	-	-	-
Résultat Net	109'434	-333'533	6'605	-95'767	-24'979
Etat des capitaux au 1^{er} janvier 2019	297'625	440'416	-6'605	95'767	24'780
Etat des capitaux au 31 décembre 2019	407'059	106'883	-	-	-199
Projets	MNA	CTRS Tunisie	Projet Dublino	Safe Park	Maroc Tunisie
Produits d'exploitation					
Contributions des pouvoirs publics	118'000	100'000	243'435	-	-
Dons Fondations	330'474	-	-	213'210	-
Produits divers	35'591	15	-	-	717
Total	484'065	100'015	243'435	213'210	717
Coûts de réalisation des projets	459'065	135'485	188'101	279'316	34'305
Charges et produits extraordinaires	-	-	-	-	9'633
Résultat Net	25'000	-35'470	55'334	-66'106	-23'955
Etat des capitaux au 1^{er} janvier 2019	-	5'940	-	189'368	23'955
Etat des capitaux au 31 décembre 2019	25'000	-29'530	55'334	123'262	-

Les comptes ont été établis selon les principes Swiss GAAP RPC notamment RPC 21, du label ZEWO et de la législation suisse.

Les comptes 2019 et le rapport de l'organe de révision sont disponibles sur demande: info@ssi-suisse.org

L'équipe du SSI Suisse

Le SSI Suisse dispose d'une équipe interdisciplinaire composée de personnes avec un haut niveau d'expertise et d'engagement humain. Elle travaille en étroite collaboration tout en étant répartie sur deux lieux géographiquement différents (Zurich et Genève)¹. Elle réunit des compétences de travail social, de droit, de développement, de migration et de médiation.

Direction

Olivier Geissler

Directeur jusqu'au
31.08.2019

Rolf Widmer

Directeur a.i. à partir
01.09.2019

Services transnationaux

Stephan Auerbach

Responsable Suisse latine
jusqu'au 30.11.2019

Elodie Antony

Responsable Suisse latine
à partir 01.12.2019

Maya Sonderegger

Responsable Suisse
alémanique (ZH)

Nadine Biefer²

Juriste, médiatrice (ZH)

Volker Hesse²

Juriste, médiateur (ZH)

Isabelle Lammerant

Consultante en adoption
internationale

Laura Montarsolo

Intervenante sociale

Albert Mukwiye

Intervenant social

Dicky Ndoye

Assistante sociale

Martina Peter

Chargée de projet (ZH)

Emilia Richard

Juriste

Annick Lara Stooss

Assistante sociale (ZH)

Mineurs non accompagnés

Elodie Antony

Responsable du programme
en Suisse latine

Lauren Barras²

Coordinatrice ADEM

Christoph

Braunschweig²

Assistant social

Roberta Cecchetti²

Spécialiste en droit de
l'enfant

Martino Guzzardo²

Chargé de projet

Alicia Haldemann

Chargée de projet

Patricia Koch²

Responsable du programme
en Suisse alémanique (ZH)

Barbara Noske-Aseev²

Chargée de projet (ZH)

Claudia Tobler

Assistante sociale (ZH)

Georgiana Ursprung²

Chargée de projet (ZH)

Lynn Wuarchoz

Chargée de projet

Soutien aux migrants

Ramla Allani²

Chargée migration
et développement
du projet *CTRS*

Jean-Louis Berardi

Avocat

Marie Fleur Bourquin

Chargée de projet
Safe Park au Liban

Isabella Celli

Spécialiste en migration

Michèle Demierre

Chargée de Programme
*Réintégration
dans le pays d'origine*

Valerio Prato

Spécialiste en migration

Communication et recherche de fonds

Orianne Couturier²

Responsable communication

Gabriela Deseigne

Assistante de projet et
traductrice

Oliver Emch

Chargé de projet
événementiel et
communication

Finances

Marc Evéquo

Consultant en finances

Pierre-Alain Kummer

Comptable, chargé
d'informatique

Administration & Ressources humaines

Carole Baumgart-Aubert

Responsable ressources
humaines et administration

Shaheeda Dollie

Secrétaire, réceptionniste

Nirandon Kowautai

Assistant administratif

Teodoro Pugliese²

Assistant administratif (ZH)

Stéphanie Weinberger

Assistante administrative

Stagiaires

Arjana Dervishaj

Pauline Dubuis

Nkalazeke Mbolo

Laura Menetrey

Jasmine Müller (ZH)

Borabeko Napo

Alexandre Pour

Cornelia Stegmann (ZH)

Martina Zürcher (ZH)

Conseil de Fondation

Georges Schürch*

Président a.i. du SSI Suisse.
Ancien directeur général du Cycle
d'orientation de l'enseignement
secondaire (DIP), Genève

Rolf Widmer*

Président du SSI Suisse
jusqu'au 31.08.2019
Directeur opérationnel de Tipiti
Président de la FICE Suisse

Philippe Aegerter

Ancien responsable des finances
de la Ville de Genève

François Binder*

Ancien cadre de la DDC

Daniel Burnat

(membre jusqu'au 31 janvier 2019)
Ancien tuteur de MNA à Genève

Marie-Gabrielle Cajoly*

(membre du bureau exécutif
jusqu'au 30.11.2019)
Consultante en communication,
RSE et philanthropie

Raphaël Comte

Ancien conseiller d'Etat
du canton de Neuchâtel

Valérie De Graffenried

Journaliste «Le Temps»

Margrith Hanselmann*

(vice-présidente jusqu'au 31 mai 2019)
Ancienne secrétaire générale
de la CDAS

Maria Anna Hutter

Ancien sautier et secrétaire
générale du Grand Conseil
de la République et canton
de Genève

Blaise-Alain Krebs

Ancien directeur du
Foyer Jeanne-Antide

Muriel Langenberger Graf

Political entrepreneur,
Swiss Society Lab, Thinktank
pour les questions sociétales
en Suisse, Zürich.

Paul Peter*

Ancien cadre de la DDC

Stefan Rissi

Directeur de JTI Foundation

Michel Thentz

Ancien ministre du canton
du Jura

Jean Zermatten

Ancien président du Comité
des droits de l'enfant de l'ONU
Ancien directeur de l'Institut
international des droits
de l'enfant (IDE)

Catherine Passaplan

Secrétaire (hors conseil)

¹ Sans précision : rattachés
au bureau de Genève
² Fin de contrat en 2019

* Membres du comité exécutif

Travail des bénévoles

Le SSI a eu recours au travail de bénévoles pour diverses activités: 1'420 heures ont été effectuées bénévolement en 2019.

Nous tenons à les remercier vivement pour leur engagement au sein du SSI Suisse.



Bénévoles administratifs

- Ewa Bernat
- Eliane Burnier
- Cornelia Merlo
- Agnès Michelet
- Filipe Rodrigues Marques
- Jennifer Stöckli

Bénévoles traduction

- Vesna Bambulovic
- Eithne Bradley
- Deborah Brandow
- Elena Figal
- Roberta Galvao
- Marina Gnaedinger
- Erika Grandi
- Jili Hamilton
- Lurdes Hofstetter
- Susan Jaquet
- Susan Mutti
- Adelino Pereira
- Christiane Privat
- Walter Rosseli
- Carmen Studer-Lozano



Le SSI Suisse est certifié ZEWO. Le label de qualité ZEWO atteste de l'utilisation ciblée, efficace et rentable des dons recueillis.

Appuis et soutiens financiers

Cantons

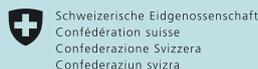
Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, St-Gall, Tessin, Thurgovie, Uri, Vaud, Valais, Zurich.

Communes

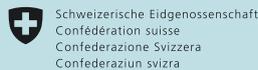
Aarau (AG), Baar (ZG), Birmensdorf (ZH), Birr (AG), Hünenberg (ZG), Kilchberg (ZH), La Tour-de-Peilz (VD), Oberwil (BL), Pfeffingen (BL), Poschiamo (GR), Reinach (AG), Schlieren (ZH), Spiez (BE), Solothurn (SO), Vernier (GE), Carouge (GE), Wilchingen (SH), Wartau (SG), Zollikofen (BE), Zug (ZG).

Les donateurs et les fondations privés

Avec le soutien de:



Direction du développement et de la coopération DDC



Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS



... SUBVENTIONNÉ ... PAR LA VILLE DE GENÈVE



STIFTUNG MERCATOR SCHWEIZ

MIGROS pour-cent culturel

THE JTI FOUNDATION

La mission principale du Réseau Afrique de l'Ouest (RAO) pour la protection des enfants est la protection transnationale et la réinsertion sociale, éducative et professionnelle des enfants vulnérables et des jeunes migrants qui se déplacent entre les pays de cette région.



**Service social
international**
Suisse

Siège
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 22 731 67 00
Fax: +41 22 731 67 65
info@ssi-suisse.org

Bureau Suisse alémanique
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 44 366 44 77
info@ssi-schweiz.org

www.ssi-suisse.org

CCP 12-5490-5



Membre de



Impressum

Coordination
Carole Baumgart-Aubert
Design
Bogsch & Bacco
Relecture et editing
Isabella Celli
Gabriela Desseigne
Traduction
Erika Grandi
Nathalie Ogi
Photographies
Oliver Emch
Mousawat Organization
Rémi Willemin
Impression
Staempfli SA, Berne